

# INVESTIGATION

## SIMPLIFIER ET RÉÉQUILIBRER

Année après année, la procédure se complexifie.

Les droits des mis en cause progressent... ceux des victimes stagnent.

## Les raisons

- **Complexité excessive** : une procédure devenue lourde et chronophage.
- **Déséquilibre** : une prise en compte insuffisante des droits des victimes.
- **Perte d'efficacité** : trop de contraintes éloignent de l'essentiel : l'enquête.

## Alternative Police CFDT propose

### UNE RÉFORME CONCRÈTE

S'appuyer sur des enquêteurs et magistrats expérimentés.

### UNE SIMPLIFICATION

Alléger les procédures et supprimer les tâches inutiles.

### UNE ADAPTATION DES TEXTES

Réformer le code de justice des mineurs si nécessaire.

### DES MESURES FORTES

Porter la G.A.V. initiale à 48h.

### UNE RESPONSABILISATION

Faire supporter certains frais de G.A.V. aux personnes condamnées.

**Simplifier la procédure,  
c'est redonner du sens  
à l'enquête.**

